

JEUNE RECHERCHE

Les contributions exposées dans cette rubrique sont issues des travaux de recherche menés par les doctorants en accueil à l'IRMC.

Étude de l'émergence de pratiques agroécologiques sur la façade orientale du Cap Bon

Nicolas Guillouet & Zayneb Ridène
Élèves-ingénieurs agronomes à AgroParisTech

Cette contribution traite de l'émergence de pratiques agroécologiques sur les façades septentrionale et orientale du Cap Bon, et de la façon dont elles répondent à un contexte de crise à la fois environnementale et économique de façon à garantir la résilience des exploitations de la région. Ce travail a été réalisé par Zayneb Ridène et Nicolas Guillouet, élèves-ingénieurs agronomes à AgroParisTech, dans le cadre de leur stage de fin d'études de mars à août 2023, encadré par Alia Gana (CNRS UMR LADYSS) et Hubert Cochet (AgroParisTech). La mission s'inscrit dans le cadre du projet européen PRIMA MA4SURE, qui vise à identifier et à caractériser des systèmes de production qui s'appuient sur l'agroforesterie et la polyculture-élevage, et résilients face au changement climatique. Notre séjour de recherche en Tunisie a bénéficié d'une convention d'accueil à l'IRMC, dont nous tenons à remercier la directrice, Katia Boissevain.

Contexte

La presqu'île du Cap Bon concentre les principales problématiques rencontrées par l'agriculture tunisienne depuis de nombreuses années, dans un contexte de crise économique et de sécheresse prolongée. Centre névralgique de la production maraîchère et fruitière du pays, elle est confrontée depuis 2019 à une baisse progressive de ses ressources en eau d'irrigation, d'ordinaire assurées par les nombreux ouvrages hydrauliques qui constellent

la plaine orientale, le plus connu étant le barrage de Lebna. Cette sécheresse s'ajoute à une crise conjoncturelle d'ampleur nationale remontant au-delà de la révolution de 2011 et caractérisée par une hausse des importations, de faibles prix à la production et une augmentation importante des coûts liés aux intrants, qu'il s'agisse des produits phytosanitaires ou des aliments pour le bétail (Gana, 2023).

Cette conjoncture remet en question l'ensemble des systèmes de production de la presqu'île, et en particulier ceux s'appuyant sur un maraîchage intensif en eau et produits phytosanitaires, comme c'est le cas pour la culture de la tomate et du piment. Ces deux produits emblématiques du Cap Bon servent à l'approvisionnement des usines de transformation, essentiellement localisées dans la plaine d'El-Haouaria, qui produisent du double concentré de tomate ainsi que de la harissa. Outre les cultures irriguées, on trouve dans la plaine centrale de la presqu'île, qualifiée de « dakhla céréalière », une agriculture pluviale fondée sur la polyculture-élevage avec une forte prédominance des céréales.

Une dépossession des moyens de production

La relation commerciale entre les agriculteurs et les usines s'appuie sur la mise en place de crédits de campagne : les usines s'engagent à



À gauche : niveau d'eau du barrage de Lebna en mars 2023. À droite : haie d'oliviers *franjivento* protégeant une parcelle de tomates, à El-Haouaria. Les oliviers de l'espèce *franjivento* se démarquent par leur forme elliptique proche du cyprès et leur capacité à être plantés très proches les uns des autres, ce qui les rend particulièrement adaptés pour des haies arborées. © Nicolas Guillouet, Zayneb Ridène



assumer la quasi-totalité des coûts associés à la production maraîchère (semences, engrais, pesticides) qui sont ensuite déduits du prix à la production après la récolte. Ce fonctionnement est devenu obligatoire pour de nombreux producteurs ne pouvant plus assumer ces coûts en début de campagne du fait de l'augmentation des prix. Les exploitants se voient en retour dépossédés de leur outil de production, leur itinéraire technique et leur assolement étant élaborés par les techniciens associés aux transformateurs. Ceux-ci font également office de créanciers : en cas de mauvaise récolte, l'agriculteur peut s'endetter auprès d'eux, réduisant d'autant plus sa marge de manœuvre pour adapter son système de production. Face à cet immobilisme apparent des systèmes de production maraîchers, les entretiens réalisés dans le cadre de ce travail ont permis de mettre en évidence des stratégies d'adaptation répondant aux principes de l'agroécologie.

L'agroécologie comme levier de résilience et d'autonomie des exploitations

On distingue trois stratégies d'adaptation principales dont les objectifs peuvent varier, mais qui servent *in fine* à garantir la résilience de l'exploitation face à une conjoncture économique et climatique défavorable (Guillouet, Ridène, 2023).

La première voie est celle de nombreux agriculteurs qui s'orientent vers l'arboriculture en plantant des oliviers sur leur parcelle, dont la récolte permet de stabiliser le revenu de l'exploitant. Souvent disposés en haie dans la plaine d'El-Haouaria, ils peuvent alors servir à protéger les cultures des vents violents et des embruns salés. Les propriétaires les plus fortunés s'orientent également vers l'agrumiculture, demandeuse en intrants et

nécessitant l'installation d'ouvrages protecteurs face au vent (coupe-vent, haie d'arbres, etc.) La seconde voie est celle qu'empruntent certains maraîchers qui optent pour des cultures irriguées moins exigeantes en intrants que les tomates et piments, telles que l'arachide ou le carvi, de façon à se prémunir contre l'augmentation des coûts liés aux produits phytosanitaires et aux engrais. Enfin, l'atelier élevage représente également un levier de résilience, le troupeau faisant office de capital biologique fixe pouvant être vendu lors des périodes difficiles. En se spécialisant dans les cultures fourragères, certains agriculteurs cherchent à réduire l'achat d'aliments extérieurs devenus particulièrement coûteux.

Ces stratégies répondent à diverses thématiques agroécologiques : réduction des intrants, autonomie fourragère, diversification des cultures, etc. Elles peuvent permettre de

cumuler des bénéfices économiques, tels que la réduction des charges et l'augmentation du revenu, mais également sociaux : l'huile d'olive en surplus, par exemple, peut être distribuée au sein des villages et sert également de moyen de paiement pour les travailleurs journaliers. L'aspect environnemental n'est cependant que très peu évoqué par les agriculteurs, bien que la préservation des ressources en eau, aujourd'hui polluées par des nitrates (Ghazouani, Mekki, 2016) représente une problématique majeure dans la plaine d'El-Haouaria.

C'est dans cette plaine que se déploient les principales associations d'agricultrices mobilisées autour de pratiques plus respectueuses de l'environnement : les Groupements de Développement Agricole (GDA). La délégation d'El-Haouaria accueille plusieurs groupes de femmes rurales qui revendiquent une agriculture raisonnée, voire



Projet touristique d'hôtellerie qui s'appuie sur la permaculture à Oued El-Khatéf, Kélibia (avril 2023).
© Nicolas Guillouet, Zayneb Ridène

sans intrants. Ces agricultrices se voient attribuer un lopin de terre appartenant à leurs époux, sur lequel elles peuvent cultiver des produits en s'appuyant sur les formations qui leur sont dispensées. Celles-ci abordent non seulement des enjeux agronomiques (réduction des intrants, de l'eau d'irrigation utilisée, etc.) mais également entrepreneuriaux, afin de permettre aux adhérentes de gagner une certaine autonomie financière. Elles peuvent ensuite transformer leur production grâce aux appareils mis à disposition par les GDA.

Trois exploitations agrotouristiques visitées entre Oued El-Khatéf et El-Haouaria se revendiquent de la permaculture et sont des lieux d'expérimentation de pratiques agroécologiques. Si leur rayonnement reste à ce jour encore faible, et leur inclusion dans le tissu socioéconomique local limitée, elles pourraient à l'avenir participer activement à la diffusion de ces pratiques.

Des limites au développement de l'agroécologie

Si le travail réalisé a permis de mettre en évidence un véritable mouvement de transition entamé dans la région, plusieurs freins y limitent l'émergence de pratiques agroécologiques. D'abord, la propriété terrienne est une condition essentielle à leur mise en place. On constate cependant une orientation progressive vers le faire-valoir indirect, les propriétaires choisissant de louer leur terre pour pratiquer une activité professionnelle hors du monde agricole. Les métayers ou locataires sont limités dans leurs choix de production, puisqu'ils dépendent du matériel et des bâtiments présents sur l'exploitation ainsi que des conditions dictées par le propriétaire : il leur est par exemple impossible d'y ajouter des plantations. L'absence de titre de propriété individuelle crée également une insécurité liée à la propriété foncière, qui peut décourager certains exploitants à investir

dans des plantations ou du bétail, en plus de les priver des subventions proposées par l'État. Enfin, le phénomène de morcellement du foncier tend à une réduction des surfaces possédées par propriétaire.

Plus généralement, le manque de fonds représente également un frein majeur à l'émergence de telles pratiques, de nombreux agriculteurs étant déjà engagés dans une spirale d'endettement causée par une spécialisation dans la tomate et le piment, dont la faible rentabilité entraîne une vente à perte qui se répète sur plusieurs années du fait des crédits de campagne mis en place avec les usines de transformation.

Quelles perspectives pour le développement de l'agroécologie dans le Cap Bon ?

L'intervention de l'État est essentielle pour accompagner ce mouvement de transition entamé depuis plusieurs années par les agriculteurs du Cap Bon. Les entretiens réalisés auprès d'exploitants et d'acteurs étatiques révèlent cependant un retard, ou tout du moins un décalage de l'appareil de vulgarisation scientifique ainsi que des subventions accordées. L'État peine à mettre en place de véritables mesures pour lutter contre la raréfaction des ressources en eau et la moindre rentabilité de l'agriculture locale. Un changement profond de modèle suggérerait en effet de reconsidérer l'ensemble du tissu industriel implanté dans la région, de par la forte présence des usines de transformation et leurs nombreuses relations commerciales avec les agriculteurs locaux *via* les crédits de campagne. L'agriculture biologique ne semble à ce jour pas

se présenter comme une opportunité concrète pour la majorité des exploitants, exception faite d'un groupe de promoteurs appuyés par les programmes de l'arrondissement « Agriculture Biologique » du CRDA de Nabeul (Gana, Carpentier, 2021). Cette diffusion limitée de l'agriculture biologique s'explique par un manque de débouchés et une absence de valorisation des produits labellisés. Dans la plaine d'El-Haouaria, la commercialisation de produits revendiqués sans intrants se fait essentiellement *via* les GDA au même prix que des produits conventionnels. Les pratiques agroécologiques observées sont issues d'initiatives individuelles et ne sont pas encore fédérées par des groupes d'agriculteurs ou par les acteurs étatiques locaux. Des aides conditionnées par la plantation d'arbres ou la diversification des cultures représenteraient par exemple une mesure d'encouragement pour les agriculteurs désireux de s'inscrire dans cette dynamique de transition agroécologique.

Bibliographie

GANNA Alia, 2023, « Agriculture en Tunisie : flambée des prix, crise structurelle », site de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), 28 mars.

GANNA Alia, CARPENTIER Irène, 2021, *Socio-economic context, case-study Tunisia : LEBNA*, Cap Bon.

GHAZOUANI Wafa, MEKKI Insaïf, 2016, *Les ressources en eaux souterraines de la plaine de Haouaria, Tunisie : État fragile, acteurs multiples et nécessité d'un changement intégré*, Le Caire, IWMI Project Report n° 8, projet « Groundwater governance in the Arab world ».

GUILLOUET Nicolas, RIDÈNE Zayneb, 2023, « Diagnostic agraire de la façade orientale du Cap Bon, Tunisie : Étude de l'émergence de pratiques agroécologiques », [AgroParisTech](#).



La diplomatie migratoire dans la Tunisie contemporaine, ou comment naviguer entre la légitimation interne du régime et les peurs de l'Europe

Lorenzo Ghione
Docteurant à l'Université de Bologne

Les travaux de Lorenzo Ghione, doctorant en sciences politique et sociale à l'Université de Bologne, portent sur la diplomatie migratoire tunisienne depuis 2011 à l'aune des relations avec l'Union européenne (UE). En accueil scientifique à l'IRMC en 2023, il a pu mener en Tunisie des entretiens qualitatifs auprès de divers acteurs institutionnels ou privés.

Son enquête s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la pression croissante exercée par l'UE pour contenir les flux migratoires en Tunisie a permis au président Saïed d'élaborer de nouvelles stratégies pour asseoir la légitimité de son régime et s'imposer sur la scène internationale. Cette recherche croise ainsi dynamiques migratoires, coopération internationale et stabilité interne du régime tunisien. Elle vise à montrer comment les formes de politisation des migrations, jointes à l'emplacement géographique de la Tunisie et aux tactiques narratives de publicisation, remettent en question la notion d'asymétrie vis-à-vis de l'UE.

Introduction

« Nous sommes tous dans le même bateau. Nous, les Tunisiens, l'Europe, surtout vous, les Italiens. Si la démocratie n'est pas rétablie rapidement en Tunisie, nous sombrerons vite dans le chaos. Le terrorisme se développera, la déstabilisation poussera les gens à partir, par tous les moyens. Plus de 500 000 migrants tunisiens pourraient tenter d'atteindre les côtes italiennes en très peu de temps »¹.

Cette déclaration est publiée dans l'un de plus importants journaux italiens par le chef du parti islamiste *Ennahdha*, Rached Ghannouchi, en prison depuis avril 2023. À l'époque de cette adresse, il venait juste d'être destitué de son rôle de président du parlement tunisien à la suite de l'« auto-coup d'État » du président Kaïs Saïed (International Crisis Group, 2023). En reliant la question des flux migratoires à la situation politique interne de la Tunisie, Ghannouchi invite ici les partenaires européens à intervenir en faisant usage d'un sentiment qu'il sait partagé par l'électorat italien et européen : la peur des migrations.

Plus précisément, cette déclaration s'insère dans les études sur la « diplomatie migratoire ». Au croisement entre la littérature des relations internationales et celle des études sur les migrations, la diplomatie migratoire « se concentre sur la façon dont les États utilisent la gestion de la mobilité transfrontalière des populations dans leurs relations étrangères, ou sur la façon dont ils utilisent des moyens diplomatiques pour atteindre des objectifs liés à la migration » (Adamson, Tsourapas, 2019, p. 116). Ce phénomène se manifeste le plus clairement dans les menaces que formule un État d'ouvrir ou de fermer ses frontières aux flux migratoires si ses requêtes ne sont pas satisfaites par un autre État, créant ainsi une situation propice à l'interdépendance et à la négociation.

Le phénomène n'est pas nouveau, et on peut en trouver plusieurs exemples au cours des

XIX^e et XX^e siècles (Tsourapas, 2017). Son importance actuelle dans l'espace méditerranéen est liée au contexte de pressions croissantes d'externalisation des frontières de la part de l'UE, auxquelles répond la vision stratégique que développent des pays partenaires au sujet des flux migratoires (Gazzotti *et al.*, 2022). Certains exemples empiriques aident à mettre en exergue la portée du concept ainsi que sa mise en pratique.

La diplomatie migratoire dans le voisinage européen

La Turquie d'Erdogan est le cas le plus souvent mentionné. La déclaration sur les migrations de 2016 envisage qu'en échange de l'autorisation donnée à la Grèce de renvoyer en Turquie tous les nouveaux migrants dits « irréguliers », l'UE accepte d'aider Istanbul en lui fournissant une aide financière de plus de 6 milliards d'euros, en s'engageant à accélérer sa demande d'adhésion à l'UE, et en permettant à ses citoyens d'accéder sans visa à l'espace Schengen (Greenhill, 2016 ; Adamson, Tsourapas, 2019). Cet épisode est révélateur du potentiel du chantage qui s'appuie sur les flux migratoires dans le contexte européen. Ainsi, en 2020, la Turquie, en violation de l'accord de 2016, a organisé le départ de quelque 13 000 migrants vers la Grèce, obligeant l'UE à de nouveau s'asseoir à la table des négociations et à garantir de nouveaux avantages à Erdogan (Cantat *et al.*, 2023).

La Libye de Kadhafi constitue un autre cas paroxystique de l'usage stratégique des migrations. Après avoir été politiquement isolée pendant de nombreuses années, la Libye a renforcé son rôle au sein de la communauté internationale en se positionnant comme *leader* dans la lutte contre la criminalité organisée à l'échelle internationale, notamment le terrorisme, grâce à son engagement en matière de migration avec l'Italie (Paoletti, 2011). Le cas libyen s'avère intéressant dans une perspective longitudinale, si l'on considère qu'avant cette forme de diplomatie coercitive vis-à-vis de l'Italie, Kadhafi a encouragé l'arrivée de migrants arabes et subsahariens à plusieurs reprises pour faire la promotion de sa politique panarabe et panafricaine (Tsourapas, 2017).

Avec la Libye et la Turquie, le Maroc se présente comme l'autre pays « fort » du voisinage européen. Après 2011, afin de renforcer ses liens stratégiques avec les pays d'Afrique subsaharienne, Rabat met en place une politique de complaisance vis-à-vis des immigrants subsahariens (Abourabi, Ferrié, 2022). Dans le même temps, en 2021, le Maroc ouvre ses frontières à Ceuta, permettant ainsi à environ 10 000 migrants subsahariens d'entrer en Espagne dans le but de faire pression sur le gouvernement espagnol par rapport à la question du Sahara occidental (Cantat *et al.*, 2023).

Un autre pays qui a connu un virage radical dans sa diplomatie migratoire est le Niger. Le premier pays d'Afrique de l'Ouest à avoir approuvé une loi anti-passeurs en 2015 (loi 36) sous la pression de l'UE a finalement fait volteface après le coup d'État d'août 2023, en abrogeant la loi 36 et en révoquant les accords de partenariat militaire avec Bruxelles. Après avoir fait preuve de complaisance à l'égard de l'externalisation des frontières européennes, Niamey a choisi d'abandonner sa tactique coopérative et opte pour une attitude résolument plus coercitive.

Le cas tunisien

Malgré le manque de ressources économiques et diplomatiques en comparaison avec celles de ses voisins puissants, à savoir l'Algérie et la Libye, la Tunisie ne fait pas exception en termes de diplomatie migratoire. En raison de l'augmentation du nombre de départs depuis ses côtes vers la fin de l'année 2022, la Tunisie s'est brusquement imposée comme un pays de première importance dans la politique étrangère de l'UE. Les visites diplomatiques du côté européen se sont multipliées au premier semestre de 2023 jusqu'à la signature, en juillet, d'un mémorandum d'entente correspondant à un soutien économique de la part de Bruxelles, contre l'assurance « d'améliorer encore la gestion des frontières de la Tunisie » (Commission européenne, 2023). Toutefois, après la signature de cet accord, le président Saïed décide de modifier sa diplomatie migratoire vis-à-vis de l'UE,

1. « Siamo tutti sulla stessa barca. Noi tunisini, l'Europa, in particolare voi italiani. Se in Tunisia non sarà ripristinata la democrazia al più presto, rapidamente scivoleremo nel caos. Potrà crescere il terrorismo, la destabilizzazione spingerà la gente a partire, in ogni modo. Oltre 500 000 migranti tunisini potrebbero cercare di raggiungere le coste italiane in tempi molto brevi ». Propos recueillis par Lorenzo Cremonesi dans le *Corriere della sera Esteri* (30 juillet 2021).



jusqu'alors pleine de complaisance envers Bruxelles. On constate ainsi une nouvelle approche politique du côté tunisien, que nous pouvons résumer en trois « P » : position, politisation et publicisation.

Position

Au-delà de son statut historique de pays d'émigration, la Tunisie se positionne aujourd'hui comme le premier pays de transit en Afrique du Nord vers les côtes européennes. La contingence historique liée à la priorité conférée par Bruxelles à l'externalisation des frontières a ouvert un éventail de nouvelles opportunités pour la politique étrangère de Tunis.

Politisation

Pour éviter des contrecoups électoraux, les gouvernements tunisiens de l'après-2011 ont manifestement cherché à traiter les problématiques migratoires davantage comme des questions techniques (Natter, 2022). Cette tendance semble s'inverser aujourd'hui (Cassarini, Geisser, 2023). La politisation des questions migratoires trouve un écho dans le *modus operandi* du président, lorsqu'il déclare que les migrants subsahariens sont :

« [...] victimes d'un système mondial qui les traite non pas comme des êtres humains, mais comme de simples numéros, et il est inacceptable que nous jouions les gendarmes pour d'autres pays » (Euronews, 2023).

Publicisation

Lorsque les processus de négociation sont soumis à un examen public, les dirigeants politiques sont incités à afficher stratégiquement une position de force et à se présenter comme des négociateurs déterminés (Stasavage, 2004). L'intérêt européen sans précédent pour les flux migratoires en Tunisie est arrivé à point nommé : au milieu du processus de légitimation du régime que Kais Saïed recherche en se présentant comme l'homme fort du peuple, opposé aux élites corrompues qui ont sapé la grandeur de la Tunisie depuis la révolution de 2011.

Il convient ici de prendre en compte le contexte. La nouvelle diplomatie de la Tunisie en matière de migrations – avant même de servir de réponse aux pressions européennes – est le produit naturel de la gouvernance de Saïed. Cette gouvernance s'appuie sur une forte politique identitaire à l'intérieur (Cassarini, Geisser, 2023), et à l'extérieur sur un discours souverainiste porté à son paroxysme. L'importance que recouvrent actuellement les questions migratoires nous rappelle que l'étude du contexte ne constitue jamais une fin en soi, mais plutôt qu'elle fournit des éléments d'analyse fondamentaux pour « comprendre pourquoi les agents agissent comme ils agissent, pensent comme ils pensent » (Bigo, 2017, p. 36). À cet égard, il faut rappeler qu'une pierre angulaire de la gouvernance saïdienne est la politique du bouc émissaire, appliquée à plusieurs domaines : pénuries alimentaires, trous dans le budget de l'État, transports publics défectueux et migrations en provenance d'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que le 21 février 2023, le président appelle à prendre des « mesures urgentes » contre l'immigration

subsaharienne dite « irrégulière » en Tunisie, associant la présence des migrants à « la violence, [aux] crimes et [aux] actes inacceptables » (Agence France-Presse, 2023). Dans cet esprit, une semaine après avoir pris les pleins pouvoirs, le président Saïed affirme qu'il existe :

« des gens qui encouragent [l'immigration irrégulière] pour dire ou suggérer que le processus électoral, notamment présidentiel, n'a pas atteint les objectifs du peuple tunisien »².

La posture belliqueuse du président envers les requêtes européennes s'inscrit dans un narratif plus étendu qui le présente comme l'homme capable de juguler les injonctions néo-coloniales de Bruxelles. Cette opinion gagne de plus en plus de terrain au sein de la population tunisienne, en particulier à la lumière de la position de l'UE à l'égard de l'occupation israélienne de Gaza depuis le 7 octobre 2023. La quête de légitimation du nouveau régime

politique, qui tourne largement autour la figure et des actes de son président, est intimement liée aux récits déployés par celui-ci. Toutefois, l'image d'un président qui ne veut pas être « le garde-frontière de l'Europe » (Africanews, 2023) tranche avec les données sur les migrations qui montrent une sécurisation de la frontière en constante expansion : en effet, depuis le début de l'année 2023, on compte plus de 50 000 interceptions de migrants en mer, l'ouverture du premier centre commun de formation à la gestion des frontières financé par l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas, et des projets de coopération indirecte avec Frontex.

Conclusion

En Tunisie, le discours souverainiste fort, combiné à une approche des requêtes européennes à l'évidence plus souple, laisse supposer que la « carte » des flux migratoires a permis à Kais Saïed de renforcer sa légitimité intérieure sans

2. Cité par ABDELMOULA Mohamed R., 2022, "Irregular Migration in Kais Saïed's Discourse", *The Legal Agenda*, 18 juillet.

pour autant perdre le soutien matériel et immatériel de son partenaire principal, l'UE.

Mais au-delà du cas tunisien, il existe une raison théorique fondamentale pour rendre sa place à la diplomatie migratoire dans les sciences sociales. Depuis les travaux très influents du père du réalisme Kenneth Waltz sur les trois niveaux d'analyse (le système, l'État, l'individu) :

« l'idée que l'international fonctionne comme un "niveau" indépendant (de la réalité) qui est séparé du national, continue d'être la doxa qui aide à constituer la discipline des relations internationales » (Bigo, 2017, p. 28).

En revanche, la diplomatie des migrations nous permet d'explorer les multiples « lignes transversales » de connexion entre deux niveaux – l'État et le système international. La première de ces lignes est constituée par les négociations, qui rendent manifeste l'interdépendance entre les intérêts de politique étrangère et les équilibres politiques internes. Mais le trait le plus caractéristique de la diplomatie migratoire est sa capacité à questionner l'un des postulats élémentaires des relations internationales : l'asymétrie Nord-Sud. El Qadim (2017) l'explique en ces termes :

« [...] les négociations sur la migration, y compris les négociations internationales sur la migration et le contrôle des frontières de manière plus générale, constituent un cas particulièrement intéressant pour l'agenda de décentrement car les politiques migratoires concernent la définition et la redéfinition même des frontières entre les États, entre les "pays de destination" ou les "pays d'origine" / "pays de transit". En tant que telles, elles sont le lieu d'une contestation asymétrique entre les personnes et leur libre circulation » (p. 145).

Bibliographie

ABDELMOULA Mohamed R., 2022, "Irregular Migration in Kais Saïed's Discourse", *The Legal Agenda*, 18 juillet.

ABOURABI, Yousra, FERRIÉ Jean-Noël, 2019, « La politique migratoire du Maroc comme instrument de sa diplomatie africaine », *Afrique(s) en mouvement*, n° 1, p. 68-80.

ADAMSON Fiona B., TSOURAPAS Gerasimos, 2019, "Migration Diplomacy in World Politics", *International Studies Perspectives*, vol. 20, n° 2, p. 113-128.

AFRICANEWS, 2023, « Kais Saïed, "La Tunisie ne peut être le garde-frontière de l'Europe" », 20 mai.

AGENCE FRANCE-PRESSE, 2023, « Tunisie : des ONG dénoncent le discours "raciste" de Kais Saïed contre les migrants », *TV5 Monde*, 22 février.

BIGO Didier, 2016, "International political sociology: Rethinking the international through dynamics of power", *International Political Sociology: Transversal Lines*, p. 24-48.

CANTAT Céline, PÉCOUD Antoine, THIOULET Hélène, 2023, "Migration as crisis", *American Behavioral Scientist*.

CASSARINI Camille, GEISSER Vincent, 2023, « Une politisation en devenir ? L'immigration subsaharienne dans les tourments d'une xénophobie stratégique », *Afrique(s) en mouvement*, n° 6, p. 72-81.

CREMONESI Lorenzo, 2021, « Ghannouchi al Corriere: "Se l'Italia non ci aiuta a ritrovare la democrazia, decine di migliaia di migranti pronti a partire" », *Corriere della sera Esteri*, 30 juillet.

EL QADIM Nora, 2017, "De-Europanising European Borders. EU-Morocco negotiations on migrations and the decentring agenda in EU studies", in M. Woons, S. Weier (eds), *Critical Epistemologies of Global Politics*, E-International Relations Publishing.

EURONEWS, 2023, "European leaders offer more aid to Tunisia amid efforts to curb migration", 11 juin.

GAZZOTTI Lorena, MOUTHAN Melissa, NATTER Katharina, 2023, "Embracing complexity in 'Southern' migration governance", *Territory, Politics, Governance*, vol. 11, n° 4, p. 625-637.

GREENHILL Kelly M., 2016, "Open arms behind barred doors: fear, hypocrisy and policy schizophrenia in the European migration crisis", *European Law Journal*, vol. 22, n° 3, p. 317-332.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2023, "Steering Tunisia away from default", *International Crisis Group. Commentary*, 4 octobre.

NATTER Katharina, 2022, « La politique migratoire tunisienne : les conséquences ambiguës de la démocratisation », *Heinrich Böll Stiftung. Analyse*, 24 juin.

PAOLETTI Emanuela, 2011, "Power Relations and International Migration: The Case of Italy and Libya", *Political Studies*, vol. 59, n° 2, p. 269-289.

STASAVAGE David, 2004, "Open-door or closed-door? Transparency in domestic and international bargaining", *International organization*, vol. 58, n° 4, p. 667-703.

TSOURAPAS Gerasimos, 2017, "Migration diplomacy in the Global South: cooperation, coercion and issue linkage in Gaddafi's Libya", *Third World Quarterly*, vol. 38, n° 10, p. 2367-2385.

De gauche à droite : le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le président tunisien Kais Saïed et la Première ministre italienne Giorgia Meloni à Tunis, le 16 juillet 2023.
© Présidence de Tunisie/AFP

